



AQEPA

Association du Québec
pour enfants
avec problèmes auditifs

3 DÉCEMBRE 2017 JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis 1992, la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée à travers le monde chaque année le 3 décembre.

Cette année, le thème retenu, « *Des transformations durables pour une société inclusive* », s'inscrit dans le programme de développement durable de l'ONU visant à mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté. Il s'appuie sur des objectifs communs, adoptés par les dirigeants des pays membres, pour rendre les sociétés plus équitables et inclusives d'ici 2030.

À cette occasion, nous tenons à souligner le travail accompli en ce sens par notre organisme.

En effet, nous avons mis en place à plusieurs niveaux des mesures visant à améliorer et faciliter la participation sociale des jeunes vivant avec une surdité, leur permettant ainsi de jouer un rôle actif, aussi bien en tant que bénéficiaires qu'agents de changement social, pour aujourd'hui et pour demain.

Plusieurs AQEPA régionales offrent de nombreuses activités familiales permettant aux membres de rencontrer d'autres familles vivant les mêmes difficultés et d'échanger, avec l'aide d'interprètes si nécessaire, et accompagnent les parents auprès des instances décisionnelles pour favoriser l'inclusion sociale de leur enfant.

Plus spécifiquement, notons que :

- L'AQEPA Abitibi-Témiscamingue offre des aides financières pour l'inscription des jeunes à des activités sportives, des camps de vacances et au programme de voyage FunAdos permettant de travailler leurs objectifs de réadaptation tout en échangeant des idées et des projets communs à réaliser.
- L'AQEPA Estrie propose des activités de sensibilisation à la surdité en milieu scolaire, et offre des services d'accompagnement en camp de jour ainsi que des cours de langue des signes adaptés pour les professionnels et intervenants en contact avec les enfants ayant une surdité.
- L'AQEPA Mauricie-Centre du Québec offre un service d'accompagnement permettant de développer et maintenir le potentiel d'autonomie personnelle et sociale du jeune vivant avec une surdité, dans tous les secteurs d'activités du milieu de vie naturel de la communauté (formation, apprentissage, les activités de loisirs touristiques et culturelles, vie associative et communautaire etc).

Outre leurs services réguliers visant à développer le pouvoir d'agir et l'autonomie des jeunes et donc à favoriser leur inclusion sociale (aide aux devoirs, camps d'été, stimulation, etc.), soulignons que :

- L'AQEPA Montréal Régional a participé activement aux rencontres de sensibilisation des partis en élection aux mairies de Montréal et Laval et a fourni à ses membres un résumé des points proposés par chaque parti concernant l'accessibilité universelle, la famille et l'enfance, et a également participé au mois de l'accessibilité universelle dans les bibliothèques de Montréal pour sensibiliser le grand public à la surdité et ses réalités de façon ludique et accessible, par la présence d'interprètes.
- L'AQEPA Québec-Métro a participé, pour la ville de Québec, à une consultation publique sur la mobilité durable et à la consultation menant au plan d'action sur l'accessibilité universelle et participe actuellement à la table de concertation portant sur la culture accessible.

L'AQEPA Provinciale, quant à elle, promeut auprès des familles les nouvelles technologies favorisant la communication, qu'elle soit gestuelle ou orale, a participé à un comité de travail concernant l'accessibilité des télécommunications sans fil, s'implique comme partenaire auprès de plusieurs chercheurs travaillant autour des enjeux en lien avec la surdité, et diffuse de nombreuses informations pour permettre aux parents d'être mieux équipés et de favoriser l'épanouissement et l'inclusion sociale de leur enfant.

Malgré tous nos efforts, certains changements significatifs restent à accomplir et ne sont malheureusement plus entre nos mains :

- Le programme québécois de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés, annoncé depuis 2009 par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux et toujours en cours d'implantation, représente un enjeu majeur pour le développement, l'intégration sociale et la qualité de vie des enfants vivant avec une surdité.
- La reconnaissance des langues signées comme langues officielles, que l'on espère depuis plusieurs années pour suivre l'exemple de la Suède et de la Finlande, permettrait de favoriser l'accès à leur apprentissage – tant pour les personnes sourdes que pour le grand public, et favoriserait l'accès aux services d'interprétation – parfois difficiles à obtenir et régulièrement menacés.
- La prise en charge de l'adaptation du domicile de chaque parent d'enfant vivant avec une surdité, en cas de séparation, n'est actuellement pas prévue par le règlement sur les aides auditives de la RAMQ, alors même que ces situations familiales sont fréquentes et qu'elles ne devraient pas nuire à la qualité de vie des enfants.

De manière générale, cette journée internationale des personnes handicapées permet de rappeler que si nos actions montrent la voie d'un changement positif vers une société inclusive, nous avons besoin que les instances gouvernementales de tous niveaux, qui soutiennent par ailleurs nos organismes, poursuivent leurs efforts pour tenir compte de la diversité des réalités familiales, personnelles et sociales et accompagnent également le développement de l'accessibilité universelle.

Alors continuons de travailler ensemble pour encourager la réflexion et les initiatives qui aboutiront à une société plus inclusive. C'est grâce aux actions de chacun que des transformations durables seront possibles!

L'AQEPA, Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs